

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15.02.2021 - 19 HEURES 30

**Étaient présents** : M. FRANCKE Stéphane, Maire, M. PICOTIN Gaëtan, Mme BOUCKENOOGHE Céline, M. BEUN Régis, M. GERVOIS Nicolas, Adjoints, Mme LOONES Sylvie, M. BONNET Dominique, Mme GOCYK Béatrice, Mme ACTHREGALLE Caroline, M. TROLET Cédric, Mme CICHY Claire, M. DEQUIDT Pascal, Mme DEVEY Elodie, M. POILLON Jean-Claude, Mme VANHERSEL Valérie, conseillers municipaux.

**Étaient excusés** : Mme PAPILLON Anne-Gaëlle a donné pouvoir à Mme BOUCKENOOGHE Céline, M. DUPON Fabien a donné pouvoir à Mme VANHERSEL Valérie, Mme PRUVOST Sonia a donné pouvoir à M. POILLON Jean-Claude ; M. LEROY Maxime.

**Secrétaire de séance** : Mme BOUCKENOOGHE Céline.

\*\*\*\*\*

Une fois de plus, Mme VANHERSEL Valérie considère qu'il est temps que le personnel administratif et Monsieur le Maire se mettent au travail.

## ORDRE DU JOUR

### **POINTS FINANCIERS**

#### **1/ Compte de gestion 2020**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion établi par le centre des finances.

#### **2/ Compte administratif 2020**

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité (moins Mr le Maire qui ne peut pas participer au vote) le compte administratif 2020 arrêté à la somme de 1 829 573.95 euros en dépenses et de 1 729 088.05 euros en recettes (y compris les reports de l'exercice 2019 et les restes à réaliser).

#### **3/ Contribution DECI (Défense extérieure contre l'incendie) 2021**

La commune adhère au SIDEN-SIAN pour la compétence DECI. La cotisation est fixée à 5 euros TTC par habitant, soit un montant total de 8 360 euros.

Le conseil municipal opte pour la fiscalisation comme les années précédentes.

### **POINTS ADMINISTRATIFS**

#### **4/ Convention Département/Commune : travaux de voirie**

Le Département du Nord a établi trois conventions concernant des travaux réalisés sur notre commune.

- Implantation d'un potelet souple et entretien ultérieur sur la RD17, rue d'Houtkerque.
- Création de trottoirs et entretien ultérieur sur la RD167 rue de Bambecque
- Réfection de trottoirs et entretien ultérieur sur la RD37 rue de Winnezele.

Le conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer les trois conventions.

## 5/ Convention CCHF/Commune

Afin de répondre à la demande des communes, la CCHF a décidé de mettre à la disposition des communes de moins de 2 000 habitants un chapiteau pour laquelle il y a lieu de définir les modalités sous forme de convention. Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer celle qui nous concerne.

### **POINTS DIVERS :**

Mme VANHERSEL Valérie s'inquiète qu'à aujourd'hui le dossier pour les travaux de l'Eglise ne soit pas plus avancé.

Mr le Maire fait savoir que le dossier de subvention du Département a été annulé à la demande des instances du Département et qu'il sera à nouveau présenté très prochainement. Mr TROLET Cédric précise que le dossier a été mis entre parenthèses afin d'agir en priorité sur les dossiers à régulariser en urgence. En autres :

- La réalisation des contrôles APAVE pour du matériel jusqu'alors jamais réalisé.
- L'obtention de l'homologation du télescopique.
- Des mises aux normes électriques.
- La correction en urgence des travaux en cours par le SIECF.
- L'obtention par les agents techniques des CACES nécessaires à l'utilisation de certaines machines.

Mr le Maire rapporte qu'il a été convoqué le matin même à la Sous-Préfecture par la commission de sécurité aux établissements recevant du public, afin de lever un avis défavorable. La Commune d'Herzeele est concernée au niveau du restaurant scolaire et de la salle d'Harmonie.

Il reste 13 prescriptions à lever, 11 datant de la visite de réception, c'est-à-dire depuis 2012 et 2 prescriptions non levées lors de la visite périodique, plus un certain nombre de recommandations. Dès la réception de cette convocation, la DGS et Mr TROLET Cédric ont tout mis en œuvre afin de lever au plus vite cet avis défavorable.

Mr POILLON Jean-Claude fait état des travaux réalisés par l'USAN et de la campagne de broyage des haies réalisées dans de bonnes conditions.

Mme VANHERSEL Valérie demande ce que fera Mr le Maire pour empêcher la transformation du café, rue de Wormhout, en logements. Celui-ci répond qu'il n'est pas informé de ce type de projet mais qu'il a transmis à de futurs acquéreurs de ce commerce les différentes aides possibles.

Les différents adjoints rapportent les orientations futures de leurs actions avec des incertitudes compte tenu de la crise sanitaire.